



BILAN PATRIMONIAL DES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES (RNR) ET NATIONALES (RNN)
AU 1^{er} JANVIER 2014



natureparif
Agence régionale pour
la nature et la biodiversité



Photo de couverture : Cuivré des marais
(*Lycaena dispar*) © Sébastien Siblet

Coordination : Julien Birard

Auteur : Julien Birard

Cartographie et traitement des données :
Mustapha Taqarort

Coordination éditoriale : Mallauray Toulouse

Relecture : Lucile Dewulf, Maxime Zucca,
Philippe Dress, Clémence Brunet,
Nadia Vargas

Conception graphique et réalisation :
David Lopez (www.davidlopez.fr)

Impression : IROPA IMPRIMERIE

Numéro ISBN 978-2-9549175-1-1

Parution : Novembre 2014

Partenaires du Projet : La Région
Île-de-France, la DRIEE Île-de-France

Référence bibliographique à utiliser :
BIRARD J., 2014. « Bilan patrimonial
des Réserves Naturelles d'Île-de-France ».
Natureparif. Paris. 76p.

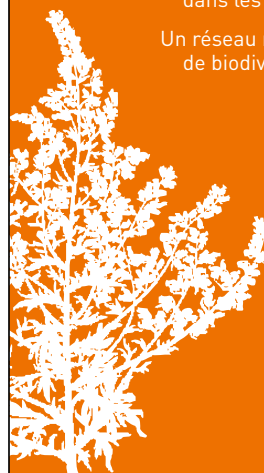
Remerciements : un grand merci à Nadia
Vargas, Philippe Dress, Camille Barnetche,
Clémence Brunet, Lucile Rambaud, Violaine
Namblard, Barbara Lafont, ainsi qu'à tous
les gestionnaires de Réserves : Colette
Huot-Daubremont et Florence Glock (RNR
du Bassin de la Bièvre) ; Arnaud Tositti et
Julie-Anne Jorant (RNR du Marais de Stors,
de Boucle de moisson, du Grand Voeux,
des Seiglats et de Sainte-Assise) ; Kévin Petit
(RNR des Îles de Chelles) ; Sébastien Girard,
Grégory Jechoux et Benoit Duchossoy (RNR
du site géologique Vigny-Longuesse) ; Célia
Destrée, Céline Reversat et Nicolas Lelan
(RNR du site géologique de Limay) ; Arnaud
Bak (RNR du Val et Coteau de Saint-Rémy) ;
ARNML (Association de la réserve naturelles
du marais de Larchant) ; Blandine Faure
(RNN des sites géologiques de l'Essonne) ;
Violaine Meslier, Camille Meunier, Julien
Schwartz ; Fabien Branger (Bassée) ; Joanne
Anglade Garnier (RNN de Saint-Quentin-en-
Yvelines) ; Romain Huchin et Marion Oriksson
(AVEN du Grand Voeux) ; Nolwen Quilliec
(RNN des Coteaux de Seine).

Enfin, merci beaucoup aux photographes
ayant aimablement participé à la réalisation
de ce document.



SOMMAIRE

Introduction	4
L'Île-de-France : un territoire souvent méconnu	6
L'Île-de-France : petite mais volontaire !	8
Un réseau riche de sites protégés... qui couvre une surface encore insuffisante	10
Des sites géologiques d'envergure internationale	11
Des zones humides remarquables à l'origine du classement de 60 % des réserves naturelles d'Île-de-France	13
Des milieux ouverts remarquables, plus secs mais pas moins riches !	16
Peu de massifs forestiers... mais une grande diversité de boisements dans les réserves	19
Des réserves urbaines : une biodiversité plus ordinaire mais pas moins importante	21
Part des différents milieux protégés au sein des réserves naturelles d'Île-de-France	23
État des lieux des connaissances dans les Réserves naturelles d'Île-de-France (au 1 ^{er} janvier 2014)	24
Près des trois quarts de la Flore d'Île-de-France !	25
Des sites ornithologiques d'exception !	29
Reptiles et Amphibiens, des espèces très sensibles à protéger	33
Près de 1 700 espèces d'insectes : un autre monde insoupçonné	36
D'autres familles d'espèces souvent méconnues dans les réserves	41
Un réseau riche au cœur des réservoirs de biodiversité d'Île de France	46



INTRODUCTION

Les réserves naturelles sont des espaces protégeant un patrimoine naturel remarquable par une **réglementation adaptée prenant également en compte le contexte local**.

Cet outil réglementaire est **réservé à des enjeux patrimoniaux forts** de niveau régional, national ou international. Il concerne des espaces, espèces et objets géologiques rares ou caractéristiques, des milieux naturels fonctionnels et représentatifs. C'est un **outil de protection à long terme pour les générations futures**, un territoire géré à des fins conservatoires, par un organisme local spécialisé et une équipe compétente. C'est un site dont la gestion est orientée et mise en œuvre de façon concertée, notamment grâce à un comité consultatif réunissant les acteurs locaux. Il s'agit également d'un lieu de sensibilisation à la protection de la biodiversité, de la nature et d'éducation à l'environnement, d'un pôle de développement local durable.

L'Île-de-France compte 15 réserves naturelles dont 4 nationales et 11 régionales (Cf. carte ci-contre). La direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE) porte, pour le compte des préfets, les projets de création ou d'extension de réserves naturelles nationales. Elle suit et anime les gestionnaires des réserves existantes, dans l'accomplissement de leurs missions (police, connaissance, gestion, études, accueil du public).

C'est en lien étroit avec les collectivités locales, les associations et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, que le Conseil régional classe en réserve naturelle régionale (RNR) des sites à haute valeur patrimoniale. La Région et la Direction de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie (DEAE), accompagnent les gestionnaires dans la mise en œuvre de leur plan de gestion (financements, formations, outils de communication) et coordonnent les comités consultatifs de gestion.

La Région et l'Etat portent une attention particulière à la conciliation de la préservation du patrimoine naturel et de l'accueil du public. Les réserves naturelles, lieux de découverte et de transmission des savoirs accueillent 25 000 franciliens par an dont 13 500 scolaires. En Île-de-France, la DRIEE et le Conseil régional animent de concert, avec l'appui de Natureparif, le réseau des gestionnaires de réserves naturelles, en relation avec leurs partenaires (Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts, Agence des espaces verts, Parcs naturels régionaux, associations de protection de la nature et sociétés savantes naturalistes...).

La mission de Natureparif est notamment de recueillir et de valoriser à l'échelle régionale les données naturalistes des réserves naturelles franciliennes. Les graphiques présentés dans ce bilan en sont d'ailleurs issus, en date du 01/01/2014.

Une réserve naturelle est un espace réglementé qui poursuit trois missions indissociables :

- **La protection** des milieux naturels, des espèces animales et végétales ainsi que du patrimoine géologique ;
- **la gestion** des sites en faveur de la biodiversité ;
- **la sensibilisation** du public.

Gérées par des associations, des collectivités locales ou des établissements publics, les réserves ne sont ni des parcs animaliers, ni des jardins, il s'agit de véritables « hauts-lieux de biodiversité » accueillant des espèces sauvages.

Elles abritent parfois un patrimoine unique et constituent un lieu de passage privilégié pour un grand nombre d'espèces. Ces espaces ne sont donc pas fermés, ils sont connectés au mieux à leur environnement immédiat pour favoriser l'accueil et le déplacement des espèces. L'Homme n'y est pas exclu, au contraire, ces territoires ont vocation à accueillir le public et permettre à chacun d'observer la nature dans les meilleures conditions. Les réserves naturelles franciliennes ne demandent donc qu'à être découvertes. En Île-de-France, les réserves naturelles sont régionales (RNR), classées par le Conseil Régional (CRIF) ou nationales (RNN), classées par l'Etat (DRIEE).



Localisation des réserves naturelles d'Île-de-France
Onze Réserves Naturelles Régionales (en vert) et quatre Réserves Naturelles Nationales (en violet)
© Natureparif 2014 - M. Tagarort

L'ÎLE-DE-FRANCE : UN TERRITOIRE SOUVENT MÉCONNU

Contrairement aux idées reçues, **le territoire francilien n'est pas majoritairement urbain**. Certes, il s'agit d'un espace fortement fragmenté par l'urbanisation et les infrastructures de transport, mais **la région est avant tout agricole**.

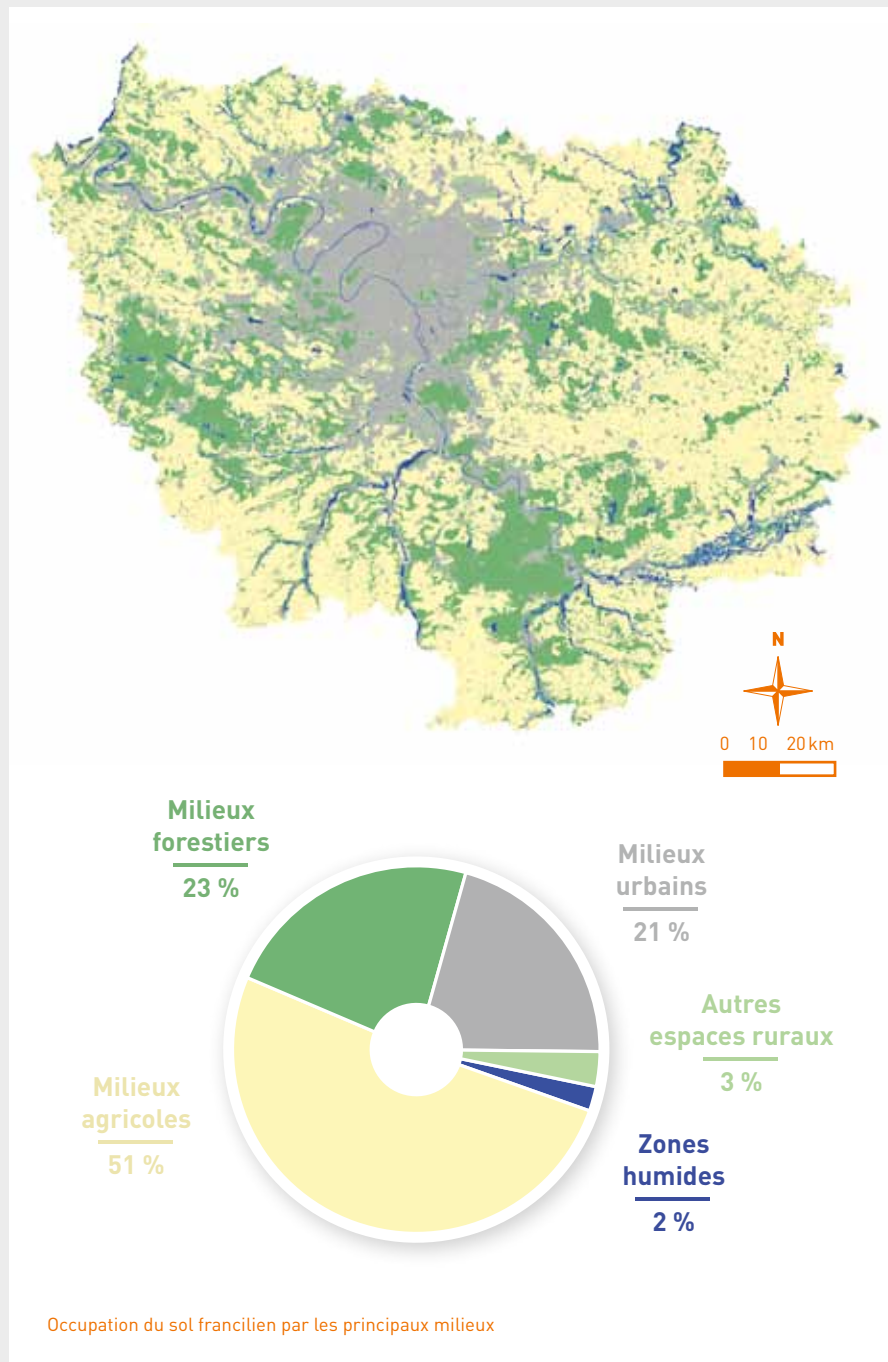
Viennent ensuite les espaces forestiers et boisés qui occupent 23 % du territoire. Là aussi, ce chiffre contredit le cliché souvent avancé d'une région essentiellement bâtie, puisque le **taux de boisement francilien est à peine inférieur à la moyenne nationale** de 29 % selon l'Inventaire forestier national (IFN 2008). La centralisation historique de l'État français s'est notamment traduite par la formation d'une vaste aire urbaine autour de l'agglomération parisienne. Celle-ci constitue l'essentiel de la surface totale couverte par des zones urbaines en Île-de-France (21 %).

Quant aux 5 % de territoire restant, ils se répartissent entre les **zones humides (2%)** et les **autres espaces ruraux (3%)** de type friches, pelouses, prairies, landes, sablières, etc. C'est majoritairement dans ces espaces que l'on retrouve nos Réserves Naturelles.

L'Île-de-France est l'une des plus petites régions de France. Elle accueille pourtant près de 20 % de la population française sur un territoire très fragmenté et composé, en majorité, de terres agricoles qui comptent parmi les plus fertiles et les plus rentables au monde mais qui sont, dans 90 % des cas, des grandes cultures exploitées de façon intensive et ne laissent, de fait, qu'une faible place à la biodiversité. Dans ce contexte, les enjeux liés à la conservation du patrimoine naturel francilien sont colossaux !



Les milieux agricoles prédominent le territoire francilien. © Alizari Images



L'ÎLE-DE-FRANCE : PETITE MAIS VOLONTAIRE !

L'Île-de-France ne représente que **2 % du territoire national** métropolitain, c'est pourtant l'une des régions où l'on trouve le plus de réserves naturelles (7^e région de France).

Avec **4 réserves naturelles nationales (RNN)** et **11 Réserves naturelles régionales (RNR)**, l'Île-de-France s'appuie sur un réseau d'espaces protégés non négligeable. Bien qu'étant l'une des plus

petites régions de France, elle concentre près de **10 % des réserves naturelles régionales (RNR) de la métropole**. Par ailleurs, 12 des 15 sites actuels ont été classés en réserves naturelles depuis 2008.

Ces constats illustrent les efforts menés ces dernières années ainsi que la volonté régionale de mettre en œuvre des moyens efficaces pour préserver et valoriser le patrimoine naturel francilien.



RNR Grand-Voyeux © AVEN du Grand-Voyeux



RNN La Bassée © J. Birard



RNR Vigny-Longuesse © J. Birard



Nombre de réserves naturelles en Île-de-France et dans les régions voisines

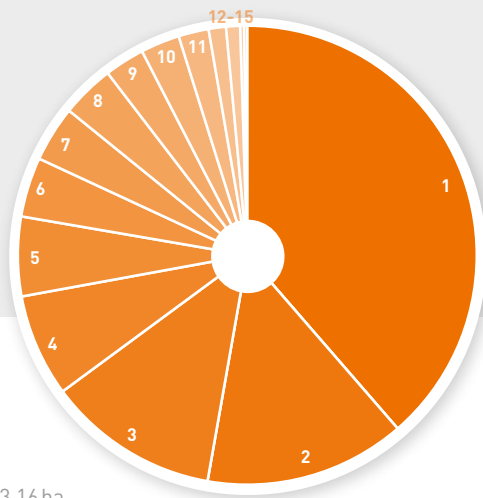


RNN de Saint-Quentin-en-Yvelines © O. Ricci

UN RÉSEAU RICHE DE SITES PROTÉGÉS... QUI COUVRE UNE SURFACE ENCORE INSUFFISANTE

La **taille moyenne des réserves naturelles d'Île-de-France est plutôt faible** (147,5ha), bien en deçà de la moyenne française de 1020 hectares (240ha pour les RNR contre 1170ha pour les RNN). Rien d'étonnant dans une petite région comme la nôtre, où les milieux naturels

sont particulièrement fragmentés. La surface totale couverte par les réserves naturelles régionales et nationales franciliennes atteint difficilement le chiffre de **0,18% du territoire de la Région Île-de-France**. Preuve qu'il resterait de la place pour accueillir de nouvelles réserves !



SURFACE DES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

- 1 La Bassée (RNN) : 854,68 ha
- 2 Boucle de Moisson (RNR) : 313,16 ha
- 3 Coteaux de la Seine (RNN) : 268 ha
- 4 Grand Voyeux (RNR) : 160 ha
- 5 Marais de Larchant (RNR) : 123,68 ha
- 6 Bruyères Sainte-Assise (RNR) : 92,99 ha
- 7 Saint-Quentin-en-Yvelines (RNN) : 87 ha
- 8 Val et coteau de Saint-Rémy (RNR) : 82,8 ha
- 9 Seiglats (RNR) : 62,6 ha
- 10 Site géologique de Limay (RNR) : 60,84 ha
- 11 Marais de Stors (RNR) : 47,14 ha
- 12 Sites géologiques de l'Essonne (RNN) : 27 ha
- 13 Site géologique de Vigny-Longuesse (RNR) : 21,87 ha
- 14 Bassin de la Bièvre (RNR) : 5,96 ha
- 15 Îles de Chelles : 5 ha

DES SITES GÉOLOGIQUES D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Trois sites franciliens ont été classés en réserve naturelle avant tout pour leur patrimoine géologique. Ces sites historiques abritent souvent un patrimoine complètement insoupçonné.

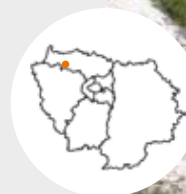
La réserve géologique de Vigny-Longuesse (RNR), située dans le Val d'Oise.

Exploitée jusqu'en 2001 sur le site, la «**pierre de Vigny**» a toujours été réputée pour sa qualité dans le domaine de la restauration de monuments.

Avec les calcaires de Laversines dans l'Oise et les couches de Fakse au Danemark, les calcaires de Vigny ont été désignés en 1848 comme référence pour

la création d'un nouvel étage géologique, le Danien (-65 millions d'années). Seul complexe récifal fossile connu dans le tertiaire du Bassin parisien, ce célèbre gisement continue d'attirer des spécialistes internationaux.

C'est aussi un lieu privilégié pour observer des **témoins séculaires de l'évolution de nos paysages** ! À l'image de ce *Cerithiella*, l'un des 83 genres de gastéropodes fossilisés découverts sur la réserve.



RNR de Vigny-Longuesse © J. Birard

Non loin de là, **la réserve du site géologique de Limay** (RNR) révèle aussi des affleurements exceptionnels. Elle présente une plage de temps comprise entre 80 et 45 millions d'années et n'a pas d'équivalent tant elle illustre des notions géologiques fondamentales dans des domaines variés : stratigraphie, géologie sédimentaire, paléontologie, pétrographie, minéralogie, hydrogéologie et géosciences appliquées !

Enfin, **la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne (RNN)** est constituée de treize sites répartis sur dix communes du département de l'Essonne.

Ces sites sont les témoins de la dernière et plus vaste transgression marine dans le Bassin parisien, durant la période du stratotype du « Stampien », entre -33,8 et -28,4 millions d'années.



Moules de mollusques gastéropodes © Conseil Général de l'Essonne et Natureparif



RNR du site géologique de Limay © Ville-de-Limay

DES ZONES HUMIDES REMARQUABLES À L'ORIGINE DU CLASSEMENT DE 60 % DES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

Représentant seulement **2,8 % de la superficie régionale**, les zones humides ont été les premières victimes des modifications paysagères du siècle dernier. Ces milieux accueillent pourtant la plus grande diversité et densité d'espèces, si on les rapporte à leur surface.

Une majorité de sites devenus réserves ont donc été classés avant tout pour protéger les zones humides qu'ils abritaient. Du boisement humide de fond de vallée aux plans d'eau réaménagés, en passant par des marais plus ou moins artificiels, les réserves naturelles d'Île-de-France font valoir la richesse de ces milieux !

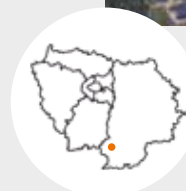
Avec près de 1700 espèces recensées sur 120 ha, **le Marais de Larchant** (RNR) s'illustre notamment par un régime hydrologique quasiment unique en France : après quelques années de hautes eaux, il se vide lentement avant de se remplir à nouveau. Cette alternance sur plusieurs

années entre périodes de hautes eaux et périodes d'étiage constitue la particularité la plus singulière du marais. Cette dynamique assure une constante évolution des habitats et des cortèges d'espèces.

Avec la raréfaction des milieux humides, certains sites particulièrement artificiels (base de loisirs, anciennes carrières, bassin de rétention...) assurent le rôle de zone refuge ou zone relais pour un grand nombre d'espèces. Des aménagements et une gestion favorables au fil des ans ont contribué à faire de ces sites, de véritables noyaux de biodiversité dans notre région. C'est le cas notamment des réserves de Saint-Quentin-en-Yvelines (RNN), du domaine du Grand-Voyeux (RNR), de la Bassée (RNN), des Seiglats (RNR) ou encore du Bassin de la Bièvre (RNR) qui ont actuellement toutes un rôle majeur à l'échelle locale, régionale voire interrégionale.



RNR du Marais de Larchant
© ARNML



RNN de S'-Quentin-en-Yvelines
© O. Ricci



RNR du Grand-Voyeux
© J. Birard

Parmi les milieux humides qui caractérisent les réserves franciliennes, on retrouve aussi des espaces plus « fermés », des **fonds de vallées plus boisés qui regorgent de micro-habitats aquatiques** tels que mares, rus, ruisseaux, noues, ornières, sous-bois inondés etc. Ces habitats sont notamment typiques des réserves du Marais de Stors (RNR), du Val et coteau de Saint-Rémy (RNR) et de la Bassée (RNN).

La réserve naturelle des Îles-de-Chelles (RNR), quant à elle, est à part puisque la totalité de la réserve se trouve sur une partie non navigable de la Marne abritant des **herbiers aquatiques typiques des milieux courants**. Ceux-ci

sont notamment favorables à la reproduction de plusieurs espèces de poissons.

Toutes ces zones humides et les habitats qu'elles hébergent, des roselières les plus vastes aux mares les plus cachées, **accueillent ainsi des espèces rares ou localisées dans la région**. Ces réserves naturelles constituent toutes des sites d'intérêt majeur pour un grand nombre d'espèces plus ou moins répandues sur le reste du territoire. Plusieurs de ces zones humides classées en réserves naturelles sont d'ailleurs devenues les derniers bastions franciliens connus pour certaines espèces dites « spécialistes » des milieux aquatiques, qui n'ont su trouver des conditions équivalentes en dehors de ces espaces protégés.



RNR des Îles-de-Chelles - 77 © J. Birard

RNN de la Bassée -77 © J. Birard



Epipactis des marais, plante rare et vulnérable dans la région et Écrevisse à pattes blanches, crustacé menacé inféodé aux petits cours d'eau de bonne qualité. Les deux espèces sont recensées au Marais de Stors (RNR). © Wikicommons



Le seul cas connu de reproduction du Héron pourpré en Île-de-France est sur la RNR du Marais de Larchant, en 2008. © wikicommons



Le domaine du Grand-Voyeux (RNR) héberge la plus grosse population francilienne de Pelodyte ponctué, un petit crapaud menacé. © Wikicommons



La RNN de la Bassée, l'un des bastions de la rare Leucorrhine à large queue en Île-de-France. © A. Eichler

DES MILIEUX OUVERTS REMARQUABLES, PLUS SECS MAIS PAS MOINS RICHES !

Landes, coteaux calcaires, pelouses sèches, prairies mésophiles et autres espaces en herbes à caractère non agricole, comptent parmi les **habitats les plus menacés** en Île-de-France. Si la richesse des zones humides n'est plus à démontrer, les milieux ouverts plus secs sont encore trop souvent sous-estimés et la dynamique négative qui plane sur ces habitats est loin d'être enrayée ! Si plusieurs réserves contribuent à préserver ces espaces ouverts, à l'image des complexes prairiaux, plutôt humides de la RNN de la Bassée qui permettent notamment le développement de la rare et vulnérable Violette élevée, trois réserves se démarquent plus spécialement puisque leur principal enjeu réside dans la protection de milieux secs.

La réserve naturelle des Coteaux de la Seine (RNN) abrite sans doute les pelouses calcaires les plus emblématiques de la région. Ces terrains secs et pentus, exposés au sud, accueillent une diversité d'espèces thermophiles aux affinités souvent méridionales qui confèrent au site une **valeur patrimoniale considérable**.

En Île-de-France, l'abandon du pâturage extensif a souvent conduit à une fermeture de ces milieux (boisement), la réserve a ainsi vocation à maintenir dans un bon état de conservation, ces 268 ha de versants calcaires et leurs pinacles crayeux qui forment une entité paysagère, écologique et patrimoniale, unique en Île-de-France.

Violettes élevées sur la RNN
de la Bassée © J. Birard



RNN des Coteaux de la Seine © PNR Vexin Français

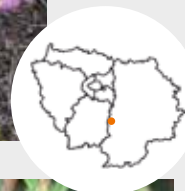
De l'autre côté de la Seine, dans la vallée, se trouve **la réserve de la Boucle de Moisson** (RNR). Ses 313 ha se caractérisent essentiellement par ses pelouses sèches, ses friches xérophiles et ses landes sèches dans lesquelles on recense, par exemple, la présence de stations de 7 espèces végétales rarissimes et plusieurs espèces d'insectes et d'oiseaux à très forts enjeux dans la région.

La réserve des Bruyères de Sainte-Assise (RNR) est le troisième site dont l'intérêt premier est marqué par la présence d'habitats en régression importante partout en France, et particuliè-

rement en Île-de-France, tels que les différents types de landes présentes sur la réserve (callunes, bruyères, genêts...). 20% de la surface de la réserve sont couverts par des habitats d'intérêt communautaire inscrits à la directive européenne. Sur ce célèbre site, suivi depuis le début du xx^e siècle par les botanistes, les habitats patrimoniaux sont menacés de fermeture par la pousse des ligneux (boisement). L'enjeu principal des gestionnaires réside donc dans la mise en œuvre d'actions permettant de maintenir des cortèges d'espèces, de flore et d'insectes essentiellement, en grand déclin dans le reste de l'Île-de-France.



RNR de la Boucle de Moisson
© M. Klein - AEV



Bruyère à quatre angles, l'une des plantes hôtes de *Agrochola haematidae*, un papillon de nuit nouveau pour l'Île-de-France, découvert sur le site en 2003.
© Wikicommons - D. Green

À l'instar des réserves en zones humides, ces espaces plus secs devenus réserves naturelles accueillent une **diversité et une originalité faunistique et floristique exceptionnelle**. Ce patrimoine souvent moins connu car moins visible peut s'avérer extrêmement riche. À titre d'exemple, près de 500 espèces d'insectes ont été inventoriées sur les 93 hectares de la RNR des Bruyères de

Sainte-Assises. Quant aux réserves des Coteaux de la Seine et de la Boucle de Moisson, on recense environ 500 espèces de plantes dans chacune d'elles !

Ces espèces, pour la plupart méconnues, sont généralement **en déclin** du fait de la dégradation et de la raréfaction continue de leurs habitats de prédilection en dehors des espaces protégés.



Bombyx des buissons, papillon protégé au niveau régional signalé sur la réserve de la Boucle de Moisson.
© J. Hlasek



Poécile tricolore, un coléoptère à fort intérêt patrimonial recensé sur la RNR des Bruyères de Sainte-Assise.
© hmyzfoto.cz



Phalangère à feuilles de lis, espèce protégée en Île-de-France, bien représentée sur la RNN des Coteaux de la Seine.
© Wikicommons



Circaète jean-le-blanc : le deuxième couple francilien de ce gros rapace pourrait bien élire domicile sur le territoire de la RNR de la Boucle de Moisson. Les observations récurrentes de ces dernières années sur le site autorisent l'optimisme...
© Wikicommons

La Molène effilée, considérée comme éteinte d'Île-de-France depuis près d'un siècle et redécouverte en 2008 (Jauzein) sur la RNR de la Boucle de Moisson.
© J. Cordier MNHN-CBNBP



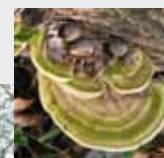
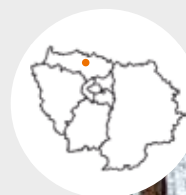
PEU DE MASSIFS FORESTIERS... MAIS UNE GRANDE DIVERSITÉ DE BOISEMENTS DANS LES RÉSERVES

Les sites classés en réserves naturelles en Île-de-France (RNN et RNR), l'ont rarement été dans le but de protéger des milieux forestiers. En effet, la démarche de mise en protection en forêt est plutôt du ressort des réserves dites « biologiques », gérées par l'ONF. Néanmoins, **les RNR et RNN d'Île-de-France abritent différents types de boisements** qui contribuent à la grande richesse faunistique et floristique des sites. Boisements humides de fond de vallée, ripisylves, boisements mixtes sur sols sableux, coteaux boisés... sont autant de sous-ensembles forestiers que l'on retrouve sur les différentes réserves naturelles de la région.

La RNR du Marais de Stors par exemple, possède une surface boisée assez im-

portante à l'échelle du site. Si certaines parcelles ont fait l'objet de réouverture (déboisement partiel), notamment pour laisser la place au développement de pelouses calcicoles et d'ourlets humides, les versants boisés du coteau sont les lieux privilégiés pour un certain nombre d'oiseaux et de plantes remarquables.

Qu'ils soient sur pieds ou au sol, la présence d'arbres morts dans ces habitats boisés constituent aussi des refuges indispensables pour plusieurs espèces d'insectes (dites « saproxyliques ») et de champignons. Au cours de l'année 2004, plus de 200 espèces de champignons ont été recensées sur la réserve dont certaines considérées comme rares, à l'image du splendide *Rhodotus palmatus*.



Arbre mort dans la RNR du Marais de Stors et *Trametes gibbosa*, un champignon rare recensé sur le site. © Wikicommons et J. Birard



Rhodotus palmatus, une espèce rare notée sur la RNR du Marais de Stors.
© Wikicommons

Avec 600 ha de boisement inondable, la **RNN de la Bassée** se compose de forêts alluviales parfois très anciennes (250 ans) qui abritent certaines espèces végétales protégées telles que la Vigne sauvage et

l'Orme lisse. **Les RNR du Val et coteau de Saint-Rémy**, de la Boucle de Moisson ou des Bruyères de Sainte-Assise recèlent également quelques très belles surprises dans leurs espaces boisés.



La population de Vigne sauvage de la RNN de la Bassée compte parmi les plus importantes de France ! Cette plante est protégée et menacée d'extinction en France. © J. Schwartz



Le Panagée à grande croix apprécie les boisements périodiquement inondés. Cet insecte rare et protégé a été observé sur la RNR du Val et Coteau de Saint-Rémy. © Wikicommons



Un couple d'Autour des palombes se reproduit sur la RNR de la Boucle de Moisson. C'est l'un des très rares couples connus (moins de 10) de ce discret rapace forestier dans la région. © Wikicommons

DES RÉSERVES URBAINES : UNE BIODIVERSITÉ PLUS ORDINAIRE MAIS PAS MOINS IMPORTANTE

Un français sur cinq vit en Île-de-France ! Or, plus de la moitié des franciliens vivent et travaillent dans la **vaste aire urbaine** de 10 à 30 km de rayon **qui s'étend tout autour de l'agglomération parisienne**, en plein cœur de la région (cf. carte p.3). Deux réserves naturelles régionales se trouvent dans ce secteur densément

bâti et anthropisé. Plus petites réserves de la région, **le Bassin de la Bièvre** (RNR) et les Îles-de-Chelles (RNR) abritent toutes deux une **richesse largement insoupçonnée**. Plus de la moitié des poissons connus dans la région a, par exemple, été recensée sur les 5 ha de la RNR des Îles-de-Chelles !



Carte de la RNR des Îles de Chelles
© K. Petit, Conservateur de la RNR des Îles-de-Chelles



Carte de la RNR du Bassin de la Bièvre
© CORIF/2014

Ces réserves naturelles «de proximité» situées dans des secteurs très habités, sont des espaces privilégiés pour développer **l'éducation et la sensibilisation à la nature** (accès à la connaissance, modification des regards...) via la formation et l'information d'un public souvent plus éclectique. Ces petits espaces de nature en ville ont ceci de novateurs

qu'ils protègent avant tout une biodiversité dite «ordinaire». Moins souvent mise en valeur, **cette biodiversité ordinaire est certes plus commune, mais pas nécessairement moins menacée que la biodiversité patrimoniale.** Elle constitue d'ailleurs le socle indispensable au développement de la biodiversité remarquable !



Le Paon du jour, un papillon répandu qui décline à mesure que la ville se densifie. © FotoYakov



Emblématique des espèces en déclin continu, le Bouvreuil pivoine voit ses populations diminuer dans toute la France et au-delà ! © Wikicommons



Le Lézard des murailles (en haut) et l'Orvet fragile, deux espèces communes et auxiliaires du jardinier. Elles sont pourtant toutes deux en nette régression dans la région, ayant énormément souffert de l'uniformisation des pratiques de gestions des espaces verts urbains. © Lucarelli et J. Birard



Les herbiers aquatiques de la RNR des Îles-de-Chelles procurent des habitats favorables à la reproduction de plusieurs espèces de poissons. Le peuplement piscicole de la réserve se monte à 26 espèces, soit 60 % de toutes les espèces de poissons connues en Île-de-France ! © G. Mittenecker

PART DES DIFFÉRENTS MILIEUX PROTÉGÉS AU SEIN DES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

Ainsi, sur l'ensemble de la surface couverte par les 15 réserves naturelles d'Île-de-France, les milieux se répartissent de la façon suivante :

Les milieux boisés sont les plus représentés. Ceci s'explique par le fait qu'en dehors de toute perturbation, le boisement constitue le stade final du cycle d'évolution de la plupart des habitats naturels d'Île-de-France. En l'absence de gestion, les espaces ouverts se ferment petit à petit et tendent vers le boisement.

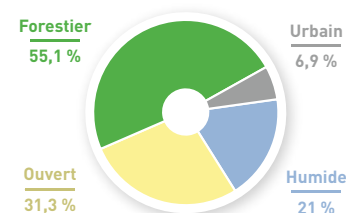
Les habitats ouverts (prairie, landes...) sont dépendants de pratiques de gestion favorables à leur maintien (pâturage, fauchage, inondations temporaires...).

Voilà pourquoi ils sont beaucoup moins nombreux et beaucoup plus menacés que les milieux boisés.

Néanmoins, **les réserves naturelles d'Île-de-France concentrent une proportion de milieux ouverts et de milieux humides beaucoup plus importante qu'à l'échelle régionale.** Avec respectivement 7% de milieux ouverts (non agricoles) et 2% de zones humides sur l'ensemble du territoire francilien, le décalage est flagrant !

Ceci traduit la volonté de mise en protection des ces milieux particulièrement riches et menacés en Île-de-France, par l'intermédiaire de la création de réserves naturelles régionales et/ou nationales.

PROPORTION DES MILIEUX PROTÉGÉS AU SEIN DES RÉSERVES FRANCILIENNES



La somme des quatre milieux listés n'aboutit pas exactement à la surface totale (100 %). Le décalage (de l'ordre de 15 %) s'explique par le fait qu'un même habitat peut être compris dans deux grands types de milieux. Ainsi les «boisements humides» sont comptabilisés en tant que milieu forestier ET milieu humide ; les «prairies humides» font partie à la fois des milieux ouverts et des milieux humides.



La prairie humide, un habitat à la fois ouvert et humide, menacé en Île-de-France et qui possède un intérêt patrimonial très important ! © J. Birard

ÉTAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES DANS LES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE (AU 1^{er} JANVIER 2014)

NOMBRE TOTAL D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES (RNR + RNN)	NOMBRE TOTAL D'ESPÈCES EN ÎLE-DE-FRANCE (PAR GROUPES)
Plantes	1 266	~ 2 100
Flore vasculaire	1 102	~ 1 600
Bryophytes / mousses	164	500 - 600
Lichens	100	?
Champignons	290	> 1 200
Oiseaux	268	~ 350
Insectes	1 685	> 20 000
Lépidoptères (papillons)	829	~ 1 000
Coléoptères	561	plusieurs milliers
Orthoptères (sauterelles, grillons, criquets)	42	56
Odonates (libellules)	50	60
Hyménoptères (abeilles, bourdons, fourmis...)	51	plusieurs milliers
Autres insectes	81	plusieurs milliers
Mammifères	54	63
Chiroptères (chauves-souris)	16	20
Amphibiens	14	18
Reptiles	12	14
Poissons	32	41
Arachnides	71	~ 1 000
Mollusques	42	~ 200 (?)
Crustacés	14	?
Autres invertébrés	29	??

PRÈS DES TROIS QUARTS DE LA FLORE D'ÎLE-DE-FRANCE !

Environ **1 200 espèces de plantes** ont été inventoriées dans les réserves naturelles franciliennes. Cela signifie que **près de 75 % des espèces de plantes présentes en Île-de-France ont déjà été mentionnées dans seulement 0,18 % du territoire régional** ! Ceci traduit l'exceptionnelle diversité floristique des réserves naturelles franciliennes.

Le site des Bruyères de Sainte-Assise a d'ailleurs été classé en réserve naturelle régionale avant tout pour son intérêt floristique. Parmi les 400 espèces recensées dans la réserve, **12 sont protégées au niveau régional ou national et 30 sont menacées en Île-de-France** (Liste rouge régionale de la Flore vasculaire d'Île-de-France, CBNBP 2012).

C'est aussi l'une des deux seules réserves (avec la RNR de Vigny-Longuesse) sur laquelle un inventaire des bryophytes (= mousses et sphaignes) a été effectué. Ces taxons peuvent pourtant fournir de précieux renseignements pour les gestionnaires de réserves. La présence et le suivi de certains cortèges d'espèces, révélateurs du stade dynamique des milieux, permet d'orienter les actions de gestion pour améliorer les conditions d'accueil si besoin.

D'autres sites tels que les RNN des Coteaux de la Seine et de la Bassée ou les RNR de la Boucle de Moisson, du Marais de Larchant et du Marais de Stors hébergent plus de 500 espèces de plantes différentes !

L'illécèbre verticillé, une espèce protégée, considérée « En danger » en Île-de-France. Elle est présente de longue date sur la RNR des Bruyères de Sainte-Assise. © Wikicommons



Bryum argenteum, l'une des espèces du cortège de mousses dont le suivi permet de traduire l'évolution des pelouses humides sur la RNR des Bruyères de Sainte-Assise. © H. Hofmann



Comme son nom l'indique, l'Astragale de Montpellier est une autre espèce d'affinité méditerranéenne, vulnérable, devenue l'un des emblèmes de la RNN des Coteaux de la Seine et de ses pelouses exposées plein sud. © Wikicommons

Espèce de milieux secs, la Mâche couronnée était considérée comme « éteinte » en Île-de-France. Elle a été retrouvée en 2012 sur la RNN des Coteaux de la Seine !
© J. Ševčík



La rare Bruyère à balai est en régression dans la région. L'Île-de-France constitue la limite Nord de son aire de répartition et la RNR des Bruyères de Sainte-Assise, l'un de ses bastions franciliens.
© F. Perriat



« En danger critique d'extinction » et protégée dans la région, la Laïche de Maire a été ré-observée en 2010 dans l'aulnaie marécageuse de la RNR du Marais de Stors. © P. M. Greenwood



La Petite pyrole qui n'est plus signalée en Île-de-France qu'en Vallée de Chevreuse (78), a été recensée sur la RNR de la Boucle de Moisson. Elle est classée « En danger » dans la région. © Flore Aveyron



Sa cousine, la Pyrole à feuilles rondes a été recensée sur la RNR du Marais de Larchant pour la dernière fois en 1952. Actuellement, elle n'est plus signalée que sur une poignée de communes de Seine-et-Marne.
© F. Perriat

Sur l'ensemble des réserves d'Île-de-France, pas moins de **142 espèces considérées comme menacées dans la région** et **55 espèces protégées** (dont 12 au niveau national) ont fait l'objet d'au moins une observation !

31 ESPÈCES

En danger critique d'extinction

dont 16 revues
ces dix dernières années



Épilobe des marais © Wikicommons

50 ESPÈCES

En danger

dont 37 revues
ces dix dernières années



Laser à feuilles larges © Wikicommons



Le Liparis de Lœsel a fait l'objet d'observations récurrentes sur le site de la RNR du Marais de Larchant entre 1833 et 1927, avant de disparaître de la région. © Wikicommons

Si ces écarts révèlent parfois un manque de prospections récentes sur certaines réserves, ici, ils illustrent plutôt le poids des données historiques. Plusieurs sites sont suivis de très longue date et certaines espèces peuvent avoir été signalées dans la première moitié du xx^e siècle par exemple et non revue par la suite.

On retrouve d'ailleurs, parmi les espèces inventoriées dans les réserves naturelles d'Île-de-France, **9 espèces considérées comme actuellement disparues de la région** !

PART DE LA FLORE MENACÉE RECENSÉE DANS LES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE



PART DE LA FLORE MENACÉE RECENSÉE DANS LES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES (2004-2014)



Les réserves naturelles nationales et régionales jouent bien leur rôle de protection puisque 35 % de la Flore menacée d'extinction en Île-de-France y a été recensée, parfois bien avant que les sites ne deviennent des réserves. Or, aujourd'hui, si petits soient-ils à l'échelle de la région, **ces espaces accueillent toujours plus d'un quart de la Flore menacée de disparition en Île-de-France.**

DES SITES ORNITHOLOGIQUES D'EXCEPTION !

Qu'elles soient reproductrices, hivernantes ou migratrices, **267 espèces d'oiseaux** ont été signalées au total, dans le réseau des réserves naturelles d'Île-de-France. C'est un chiffre très élevé puisqu'il représente plus de ¾ des espèces d'oiseaux ayant été observées au moins une fois en Île-de-France.

Deux sites concentrent à eux seuls 95 % des espèces observées dans les 15 réserves !

Le domaine régional du Grand-Voyeux (RNR), situé dans la vallée de la Marne, est une zone humide de 160ha constituée essentiellement d'anciennes carrières réaménagées en faveur de la biodiversité. Au cours des années 2000, pas moins de

218 espèces d'oiseaux y ont été observées ! C'est un excellent site de halte pour les oiseaux migrateurs hivernants, parfois très rares dans la région, à l'image de la Marouette ponctuée et de la Spatule blanche. On y retrouve également un grand nombre de canards et de limicoles de passage, et même certaines espèces occasionnelles observées à plusieurs reprises sur le site telles que le Goéland à ailes blanches ou l'Ibis falcinelle !

Par ailleurs, **plusieurs espèces rares ou menacées s'y reproduisent.** C'est le cas du Busard des roseaux, un rapace «en danger critique d'extinction» dans la région, et de la Gorgebleue à miroir, estimée à moins de 20 couples en Île-de-France.



La RNR du Grand-Voyeux est le bastion francilien de la Gorgebleue à miroir (jusqu'à 7 ou 8 couples en 2008). © M. Vaslin

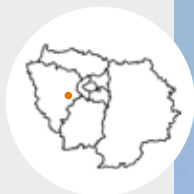


Le Busard des roseaux compte moins de cinq couples en Île-de-France, l'un d'entre eux se reproduit sur la RNR du Grand-Voyeux depuis plusieurs années. © D. Attinault

Dans l'ouest de la région, **la réserve de Saint-Quentin-en-Yvelines** (RNN) est aussi un **haut lieu de l'ornithologie francilienne**. Pas moins de **242 espèces** (soit 90% du nombre total d'espèces !) y ont également été recensées, dont un grand nombre d'oiseaux d'eau peu communs. La Rémiz penduline ou la Rousserolle turdoïde par exemple, sont deux migrateurs très rares en Île-de-France qui apprécient les grandes surfaces de roselières offertes par la réserve.

La RNN de Saint-Quentin est aussi le principal lieu de halte du Balbuzard pêcheur dans la région. Au mois de septembre, on peut parfois y observer jusqu'à 5 ou 6 individus de ce splendide « aigle pêcheur ».

D'autre part, plusieurs espèces de canards nicheurs fortement menacés dans la région se reproduisent régulièrement sur la réserve. C'est le cas du Canard souchet, du Fuligule milouin ou du Canard chipeau.



Le Balbuzard pêcheur, un migrateur rare mais régulier sur la RNN de Saint-Quentin-en-Yvelines.
© Wikicommons



Le Canard souchet, un nicheur en danger critique d'extinction en Île-de-France.
© S. Siblet

Si les deux sites précédents se démarquent nettement par la diversité d'oiseaux qu'ils accueillent, d'autres réserves hébergent une avifaune particulièrement remarquable.

Le **Marais de Larchant** (RNR) par exemple, fut le dernier site de reproduction connu du Butor étoilé en Île-de-France (en 1995). Ce héron, particulièrement cryptique, continue de passer l'hiver en petit nombre dans notre région mais il a disparu en tant que nicheur. Si le plan national d'actions lancé en sa faveur en 2008 porte ses fruits, l'espoir de

le voir recoloniser le Marais de Larchant n'est pas perdu...

Le Domaine des Seiglats (RNR) a été classé en réserve naturelle pour son rôle majeur dans l'accueil des canards hivernants. Durant l'hiver, le plan d'eau peut accueillir plusieurs centaines d'oiseaux d'eau qui y trouvent ressources alimentaires et quiétude, du fait de la mise en protection. Chaque année, des espèces plus rares telles que la Macreuse brune, le harle bièvre ou le harle piette, se mêlent au cortège habituel de fuligules, grèbes et autres foulques.



Butor étoilé
© L. Thomson



Groupe de foulques et fuligules hivernants
© C. Schönbachler

Avec près de 160 espèces d'oiseaux observées sur une période d'environ 30 ans, le Bassin de la Bièvre (RNR) est également un site d'exception pour les oiseaux, compte tenu de sa situation géographique et du contexte très urbain de la réserve. Si petite (6 ha) et enclavée soit-elle, l'hivernage régulier, sur la période 1995-2005, de la Sarcelle d'hiver, la Bécassine des marais et même les apparitions récurrentes du Butor étoilé, prouvent l'importance de cette réserve naturelle.

La réserve de la Boucle de Moisson (RNR), quant à elle, héberge un **cortège d'espèces de milieux secs** qui peinent à trouver ses habitats de prédilection

dans la région. Ces espèces sont donc **bien souvent menacées et/ou très localisées**. L'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe, l'Œdicnème criard et le Torcol fourmilier («en danger critique») se reproduisent tous les quatre régulièrement sur la réserve. Par ailleurs, fait exceptionnel, un couple de Fauvette pitchou a niché sur le site en 2008. Une seule toute petite population de cette rarissime fauvette est répertoriée en Île-de-France, dans la moitié sud de la Seine-et-Marne, sur des habitats assez similaires. Une installation durable de l'espèce dans la Boucle de Moisson serait donc une excellente nouvelle pour son maintien dans la région.



Bécassine des marais © S. Siblet



L'Alouette lulu, une espèce «vulnérable» dont la population francilienne est estimée entre 30 et 40 couples. © J. Ševčík



L'Œdicnème criard, devenue l'espèce «mascotte» de la RNR de la Boucle de Moisson. © F. Vassen

REPTILES ET AMPHIBIENS, DES ESPÈCES TRÈS SENSIBLES À PROTÉGER

La quasi-totalité des espèces de reptiles et d'amphibiens sont protégées sur le territoire national. Victimes de la dégradation des zones humides, de l'intensification des paysages agricoles, de pollutions diverses, du trafic routier et parfois même victimes de croyances nocives à leur rencontre conduisant à leur destruction (serpents, crapauds), **nombre de ces espèces sont aujourd'hui en déclin**.

Les réserves naturelles sont un outil efficace pour protéger ces espèces et leurs milieux. La Vipère péliade, par exemple, est une espèce septentrionale. L'Île-de-France constitue la limite sud de son aire de répartition. Dans la partie Nord-Ouest de la Région, les réserves de la Boucle de Moisson (RNR), du Marais de Stors (RNR), de Limay (RNR) et du Coteau de

la Seine (RNN) hébergent l'espèce et contribuent à sa protection. La Vipère aspic, à contrario, est une espèce méridionale que l'on ne retrouve que dans la moitié sud de l'Île-de-France. Elle est notamment présente sur les sites géologiques de l'Essonne (RNN).

Toujours dans le sud de la région, le Marais de Larchant (RNR) pourrait être un des tous derniers sites de présence de la rarissime Couleuvre vipérine. Ce petit serpent qui se déplace essentiellement par le biais des petits cours d'eau a quasiment disparu de la région. La dernière observation sur la réserve remonte à 1994 mais l'espèce est très discrète. L'espoir de la retrouver sur ce site, qui lui offre des habitats favorables, n'est donc pas complètement perdu.



La Vipère péliade, une espèce très rare en Île-de-France. © F. Serre-Collet

Amphibiens et reptiles sont particulièrement dépendants de micro-habitats tels que les mares, les vieux tas de bois, les ornières, les murets, les pelouses sèches ou les petits cours d'eau. Du fait de leur taille réduite, ces **habitats sont facilement perturbés voire détruits** et les populations de reptiles et d'amphibiens qui en dépendent en pâtissent. Même les espèces dites « communes » n'y échappent

pas à l'image de la Grenouille rousse ou de l'Orvet fragile. **Ordinaires ou non, la plupart de ces espèces sont menacées.**

Une espèce cependant, le Lézard vert, semble se porter plutôt bien dans la région. Observée sur plusieurs réserves naturelles d'Île-de-France, cette espèce thermophile pourrait bénéficier des effets des changements climatiques...



Pelodyte ponctué (à gauche) et Rainette arboricole (à droite), deux espèces menacées dans la région et dont les bastions se trouvent dans des réserves naturelles de Seine-et-Marne. Le Grand-Voyeux (RNR), au nord, accueille la plus grosse population connue de Pélodyte et, au sud, La Bassée (RNN) est un site de référence pour observer la Rainette en Île-de-France. © Wikicommons



Le lézard vert, une des rares espèces qui semblent assez stable dans la région, voire en augmentation. © O. Ricci

Et au rang des belles surprises, cette Cistude d'Europe, la tortue « sauvage » typique des zones humides européennes, **disparue d'Île-de-France depuis bien longtemps**, a été photographiée en juin 2014 sur la RNR du Grand-Voyeux, dans la Vallée de la Marne. Rien n'indique que cet individu, observé 150 km au nord-est de la Sologne, secteur qui abrite les populations les plus septentrionales de l'espèce actuellement connues en France, n'ait pas simplement été dépla-

cé par un particulier. Cependant, cette observation fait suite à une petite série d'autres réalisées récemment en Bassée, dans le sud de la Seine-et-Marne (2013 et 2014), à mi-chemin entre la Sologne et la RNR du Grand-Voyeux. **L'hypothèse d'une recolonisation naturelle est donc tout à fait plausible !** À surveiller avec attention... en espérant qu'à cours terme, la Cistude fasse de nouveau partie de la faune naturelle de nos zones humides franciliennes !



Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) observée sur la RNR du Grand-Voyeux en juin 2014.

À ne pas confondre avec la célèbre Tortue de Floride (*Trachemys scripta*), vendue en animalerie et très souvent relâchée dans les bassins et étangs de la région.
© R. Huchin

PRÈS DE 1 700 ESPÈCES D'INSECTES : UN AUTRE MONDE INSOUÇONNÉ

Pas toujours faciles à détecter, les insectes représentent pourtant **plus de 40 % des espèces inventoriées dans les réserves franciliennes**. Si certaines familles d'insectes ont fait l'objet d'études approfondies, pour d'autres, les connaissances actuelles concernant les cortèges d'espèces qui peuplent nos réserves naturelles ne sont encore qu'anecdotiques... Le nombre élevé d'espèces recensées n'est donc pas forcément synonyme de meilleure connaissance. À titre d'exemple, **l'Île-de-France compte actuellement 56 espèces d'orthoptères** (criquets, sauterelles, grillons).

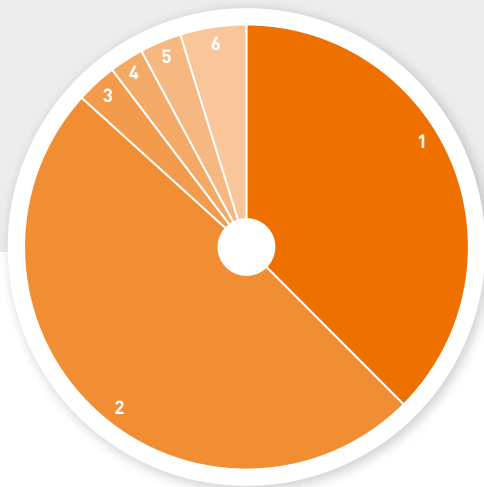
Avec 42 espèces répertoriées, cela signifie que **les réserves naturelles contribuent à protéger 75 % des espèces d'orthoptères que l'on trouve dans la région !**

À l'inverse, **le groupe des coléoptères** (scarabée, coccinelle, hannetons...) **compte plusieurs milliers d'espèces dans la région**. Le chiffre de **829 espèces signalées dans les réserves** est impressionnant, certes, mais il représente sans doute moins d'un quart des coléoptères susceptibles d'être rencontrés en Île-de-France.

NOMBRE D'ESPÈCES RECENSÉES DANS LES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

1321 insectes au total

- 1 Papillons : 632
- 2 Coléoptères : 829
- 3 Libellules : 50
- 4 Criquets, sauterelles, grillons : 42
- 5 Abeilles, guêpes, fourmis... : 51
- 6 Autres insectes : 81



Orthoptères (criquets, sauterelles et grillons), Lépidoptères (papillons) et Odonates (libellules) sont les trois groupes d'insectes les mieux connus et les plus suivis par les entomologistes.

Beaucoup d'orthoptères sont spécialistes de milieux devenus rares en Île-de-France, tels que les landes ou les prairies humides. En protégeant leurs milieux, les réserves naturelles contribuent donc à la conservation d'espèces parfois en grand déclin.

Avec **632 espèces inventoriées, les papillons** sont parmi les insectes les plus signalés dans les réserves. Seules 70 espèces appartiennent au groupe des « pa-

pillons de jours » (Rhopalocères), toutes les autres font partie du vaste groupe des « papillons de nuits » (Hétérocères). Bien qu'il soit difficile de fournir une liste exhaustive des espèces franciliennes, tant les connaissances ne cessent d'évoluer concernant les papillons de nuits, on estime à près de 900 espèces d'hétérocères en Île-de-France, contre seulement 95 espèces de papillons de jours.

Le réseau des réserves naturelles d'Île-de-France recense donc à lui seul plus de 60 % des espèces connues dans la région, la palme revenant à la réserve des Bruyères de Sainte-Assise (RNR) sur laquelle 302 espèces de papillons ont été dénombrées.



La Noctuelle à point blanc, un papillon migrateur rare observé sur la RNR des Bruyères de Sainte-Assise. © Wikicommons



Le Criquet ensanglanté (à gauche) et le Criquet marginé (à droite) sont deux espèces menacées, spécialistes des prairies, recensées sur la RNR du Val et coteau de Saint-Rémy. © S. Sibley - G. San Martin

La grande diversité de milieux aquatiques présents dans les réserves constitue un avantage pour l'observation des libellules. **Cinquante des soixante espèces connues en Île-de-France ont été recensées dans les réserves!** Une nouvelle espèce pour la région a même été découverte sur le domaine du Grand-Voyeux (RNR) en 2012 (la Cordulie à deux tâches). La richesse de cette réserve n'est d'ailleurs plus à démontrer puisque

46 espèces de libellules y ont déjà été observées. Dans le Sud de la Seine-et-Marne, la RNR du Marais de Larchant et la RNN de la Bassée sont également des sites d'exception pour les odonates. Ces deux réserves font partie de la poignée de sites franciliens sur lesquels on peut observer la Leucorrhine à large queue et/ou la Leucorrhine à gros thorax, deux espèces protégées en France et considérées comme très menacées en Île-de-France.

En 2012, une exuvie (enveloppe corporelle après la mue de la larve) de Cordulie à deux tâches est récoltée sur la RNR du Grand Voyeux, attestant sa reproduction sur le site. Il s'agit de la première mention en Île-de-France.
© L. Velka



La Leucorrhine à gros thorax, une espèce «En danger critique d'extinction» en Île-de-France.
© S. Houpert



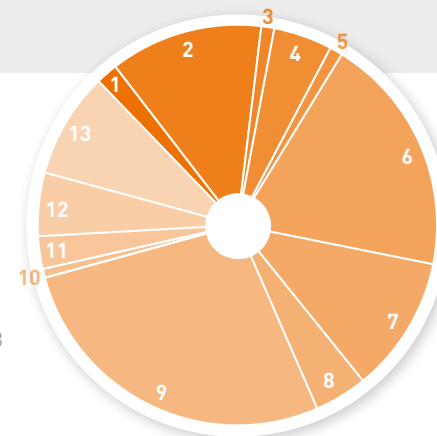
Le Leste dryade, une libellule «En danger» signalée sur le Marais de Larchant (RNR) et la Bassée (RNN).
© J.-P. Delapré

L'ordre des Coléoptères renferme un nombre impressionnant d'espèces aux mœurs et aux morphologies multiples et variées qui incitent souvent les entomologistes à se spécialiser sur une seule famille (Staphylinidae, Cara-

bidae, Coccinellidae, Chrysomelidae...). Par conséquent, **les disparités d'inventaires dans les réserves reflètent avant tout les efforts de prospections déployés et la disponibilité de spécialistes pour mener ces inventaires.**

NOMBRE D'ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES RECENSÉES DANS LES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

- 1 Boucle de Moisson (RNR) : 27
- 2 Bruyères Sainte-Assise (RNR) : 188
- 3 Coteaux de la Seine (RNN) : 16
- 4 Grand-Voyeux (RNR) : 72
- 5 Îles de Chelles (RNR) : 16
- 6 La Bassée (RNN) : 295
- 7 Marais de Larchant (RNR) : 168
- 8 Marais de Stors (RNR) : 65
- 9 Saint-Quentin -en-Yvelines (RNN) : 415
- 10 Seiglats (RNR) : 11
- 11 Site géologique de Limay (RNR) : 40
- 12 Site géologique de Vigny-Longuesse (RNR) : 78
- 13 Val et coteau de Saint-Rémy (RNR) : 130



Apodère du noisetier



Lepture à suture noire



Nalessus laevioctostriatus



Valgus hemipterus



Cétoine dorée



Coccinelle à damier



Lixus iridis



Grand capricorne

Dans le même ordre d'idée, **les Hyménoptères regroupent plus de 8000 espèces en France !** Souvent très difficiles à déterminer, les guêpes, abeilles, bourdons, osmies et autres fourmis ont très rarement fait l'objet d'études spécifiques au sein des réserves naturelles de la région,

d'où le maigre chiffre de 51 espèces recensées. **De nombreuses connaissances sont encore à acquérir sur ce groupe qui manque de spécialistes.** C'est aussi le cas pour les Diptères (mouches, moustiques...) ou les Hémiptères (punaises, cicadelles...), par exemple.



Hyménoptères, Diptères, Mécoptères, Hémiptères sont autant de groupes d'insectes encore mal connus dans la plupart des réserves d'Île-de-France.
© J. Birard

D'AUTRES FAMILLES D'ESPÈCES SOUVENT MÉCONNUES DANS LES RÉSERVES

Plusieurs autres groupes d'espèces mériteraient un approfondissement des connaissances dans le réseau des réserves naturelles d'Île-de-France !

Cela peut révéler un **manque de spécialistes susceptibles d'étudier certaines espèces** telles que les araignées,

les mollusques, les lichens ou encore les invertébrés aquatiques.

Mais cela peut aussi révéler une difficulté d'observations et de recensement d'autres groupes comme celui des mammifères. Ces animaux actifs de nuit la plupart du temps sont de ce fait très discrets.



L'Argiope frelon, une araignée thermophile recensée sur la RNR de Vigny-Longuesse, seule réserve d'Île-de-France sur laquelle un véritable inventaire des arachnides a été effectué en 2012.
© A. Eichler



La Thomise globuleuse est aussi surnommée « araignée Napoléon » en raison du motif sur son abdomen qui rappelle la silhouette d'un buste de Napoléon. C'est l'une des 56 espèces d'araignées recensées sur la RNR de Vigny-Longuesse.
© B. Segerer



La RNR des Bruyères de Sainte-Assise est la seule ayant fait l'objet d'un inventaire des lichens. Ils sont pourtant de très bons bio-indicateurs de la pollution atmosphérique. Leur sensibilité à l'ensoleillement, l'humidité atmosphérique, les effets de lisières (vent notamment) ou encore la présence de bois mort en fait aussi de très bons indicateurs pour évaluer la richesse des milieux forestiers. Parmi les 100 taxons recensés, le groupement le plus riche est celui des Cladonia (15 espèces - ici : *Cladonia macilenta*).
© R. Fischer



La Limnée tronquée, est notée sur la RNR des Seiglats. Source de nourriture pour un certain nombre d'espèces de poissons, d'oiseaux, d'amphibiens... les macro-invertébrés aquatiques peuvent être de très bons indicateurs de santé des zones humides. © J. Hamrský



Espèce méridionale introduite en Île-de-France, l'Hélice carénée s'est acclimatée à notre région et fait partie des 28 espèces de mollusques notées sur la RNR du Marais de Stors. © M. Zucca

Sur les **54 espèces signalées** dans les réserves d'Île-de-France, **près de la moitié n'ont pas été revues récemment** (beaucoup de données historiques)! Difficile, dès lors, d'estimer l'état de santé des populations des mammifères dans les réserves, tant les données sont sporadiques. Des **protocoles de suivis doivent donc y être mis en place dans les réserves d'Île-de-France pour améliorer la connaissance**. Contrairement à beaucoup d'autres groupes d'espèces, l'étude des mammifères ne passe pas

par l'observation directe. En effet, il faut déceler les traces de présence de ces animaux extrêmement difficiles à voir (empreintes, déjections, terriers...).

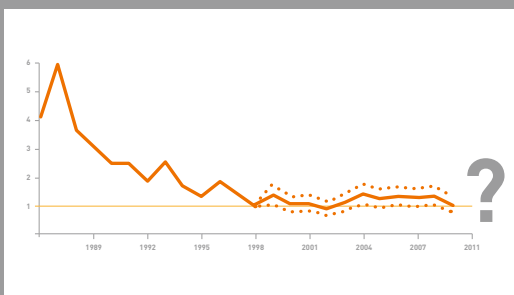
Cela nécessite parfois via des moyens qui demandent un investissement non négligeable: pièges photographiques, identification de poils récoltés à l'aide de dispositifs adaptés, identification de crâne de petits mammifères contenus dans les pelotes de rejection des rapaces nocturnes...

Musaraigne aquatique (à gauche) et Muscardin (à droite), deux petits mammifères rares dont le statut francilien est très difficile à évaluer tant les observations sont peu nombreuses. Ils ont tous deux été signalés dans la RNN de la Bassée, mais une seule fois chacun... © Creative nature - D. Schwarz



Actuellement, nous disposons de très peu d'informations sur les tendances d'évolution des populations de mammifères en Île-de-France.

À dire d'experts, nous savons que certaines espèces voient leurs effectifs diminuer. Cependant, ces déclinés ne sont pas chiffrés. À l'avenir, il est important de mettre en place des suivis rigoureux sur les mammifères.



Parmi les mammifères, le groupe des chauves-souris est souvent mieux suivi car il existe des moyens relativement simples pour les recenser. L'enregistrement de leurs ultrasons permet de déterminer les espèces entre elles. Ainsi, 16 espèces soit **80% des espèces**

de chauves-souris présentes en Île-de-France ont été contactées dans les réserves franciliennes. Pour autant, l'effort de prospection est très inégal selon les sites puisque **5 réserves naturelles n'ont encore jamais fait l'objet d'inventaire chiroptérologique**.

LES CHAUVES-SOURIS DANS LES RÉSERVES NATURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE

- 1 Marais de Larchant (RNR) : 12
- 2 Marais de Stors (RNR) : 12
- 3 Saint-Quentin-en-Yvelines (RNN) : 7
- 4 Coteau de la Seine (RNN) : 7
- 5 Îles de Chelles (RNR) : 7
- 6 Sites géologiques de l'Essonne (RNN) : 6
- 7 La Bassée (RNN) : 3
- 8 Bassin de la Bièvre (RNR) : 3
- 9 Site géologique de Vigny-Longuesse (RNR) : 2
- 10 Val et coteau de Saint-Rémy (RNR) : 2



Le Grand rhinolophe est une espèce « En danger critique d'extinction » en Île-de-France. Le secteur de la RNN des Coteaux de la Seine constitue l'un des rares endroits où l'espèce se reproduit en Île-de-France. Autrefois, le Grand rhinolophe était aussi présent, non loin de là, sur la RNR du Marais de Stors. © O. Ricci

Enfin, à l'image des chauves-souris, le manque de connaissances peut découler d'un simple manque de prospections. C'est le cas notamment des champignons qui passent souvent après la Faune et la Flore dans l'ordre des inventaires.

Le Marais de Stors (RNR) et le site géologique de Vigny-Longuesse (RNR) sont les deux seules réserves d'Île-de-France sur lesquelles un véritable inventaire de

la Fonge a été effectué. Plus de 200 espèces de champignons ont d'ailleurs été recensées sur le Marais de Stors dont 33 considérées comme rares ou assez rares. Les champignons ont un **rôle primordial dans l'écosystème** : décomposition des ligneux, recyclage de la matière organique, constitution de l'humus... Ils sont de **très bons indicateurs de l'état de santé d'un milieu** et mériteraient d'être mieux étudiés au sein des réserves naturelles de la région !



Xylaria filiformis, l'une des 200 espèces de champignons recensées sur le Marais de Stors et qui est assez rare en France.
© O. Roucka



Clitocybe truncicola, un champignon très rare observé sur la RNR de Vigny-Longuesse en 2012.
© T. Svetlov



Le Torcol fourmilier, classé en danger critique d'extinction, est un nicheur régulier sur la RNR de la Boucle de Moisson depuis 1988. © Erni

UN RÉSEAU RICHE AU CŒUR DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ D'ÎLE DE FRANCE

Protéger, gérer et sensibiliser sont les trois missions principales des gestionnaires de réserves naturelles. Depuis 2010, la dynamique du réseau des réserves naturelles franciliennes s'est engagée, permettant aux différents gestionnaires issus du réseau associatif et institutionnel de partager leurs expériences en matière de gestion des sites et de mettre en place progressivement les aménagements et les supports pédagogiques indispensables à l'accueil du public.

Comme ce bilan l'expose, la biodiversité présente dans le réseau des réserves franciliennes est riche et mérite d'être encore mieux connue : **94 % des franciliens sont à moins de 20 km d'une réserve naturelle.** Pour autant, dans le contexte francilien de fragmentation accrue des milieux naturels, favoriser l'accueil et la circulation des espèces, qu'elles soient remarquables ou ordinaires, est aussi indispensable et nécessite des actions complémentaires.

Les réserves naturelles ne sont pas des sanctuaires. Sauf exceptions, il ne s'agit pas de clôturer des sites pour conserver un espace «intact» qui remplirait le rôle de musée ou de zoo. Ces espaces et les espèces qui les peuplent sont dynamiques. Ils nécessitent d'être identifiés, compris et intégrés dans le territoire pour être pérennes. Afin d'éviter l'isolement de ces hauts-lieux de biodiversité, le schéma régional de cohérence écologique identifie des réservoirs de biodiversité, dont les réserves naturelles, et des corridors écologiques à préserver et à restaurer.

Ces réservoirs de biodiversité sont constitués, pour une faible part, des espaces protégés d'Île-de-France (0,68% du territoire régional incluant également les réserves biologiques intégrales et dirigées en forêt, ainsi que les biotopes protégés par arrêtés préfectoraux), mais aussi d'autres espaces désignés ou reconnus comme les zones Natura 2000 ou les zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF).

À travers la déclinaison en Île-de-France de la stratégie de création d'aires protégées (SCAP) portée par le ministère en charge de l'écologie, de nouveaux espaces pourraient être classés dans les prochaines années, venant probablement enrichir le réseau des réserves naturelles franciliennes. Le Conseil régional d'Île-de-France a inscrit, dans sa stratégie en faveur de la biodiversité votée le 26 septembre 2013, la poursuite de la démarche de classement de nouvelles réserves naturelles régionales en articulation avec les politiques de l'Etat et des départements (Espaces Naturels Sensibles - ENS). En parallèle, l'Etat étudie la protection par arrêté préfectoral de plusieurs biotopes, remarquables et menacés, ainsi que de possibles extensions de certaines réserves naturelles nationales.

Pour en savoir plus sur le réseau des réserves naturelles d'Île-de-France, Natureparif, en lien avec les gestionnaires de réserves naturelles, met à disposition l'essentiel des informations sur le portail :

www.natureparif.fr/espacesnaturels



www.natureparif.fr/espacesnaturels

